

CABINET MICHEL LEVY & ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 192 000 euros
Siège social : 2 Rue du Vieux Marché aux Vins
67000 STRASBOURG
728 504 135 RCS Strasbourg

27 11 2010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 2 NOVEMBRE 2010

Le deux novembre 2010, à 11 heures, les associés de la Société CABINET MICHEL LEVY & ASSOCIES se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Laurent LEVY, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Jérôme LEVY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent 4 800 actions, soit la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article «Siège social» des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social de 2 rue du Vieux Marché aux Vins 67000 STRASBOURG à 39-41 rue du Jeu des Enfants 67000 STRASBOURG, à compter du 15 novembre 2010.

En conséquence, l'article «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé : 39-41 rue du Jeu des Enfants à 67000 STRASBOURG.

Le reste de l'article sans changement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

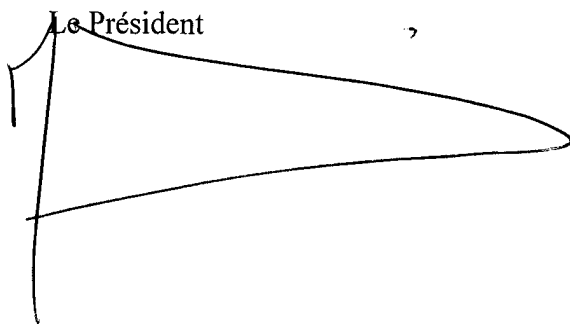
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a vertical line and a hook, and ending in a long, sweeping horizontal stroke.

**LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS DE LA SOCIETE CABINET
MICHEL LEVY & ASSOCIES
(R 123-110 du Code de commerce)**

Le soussigné :

Monsieur Jérôme LEVY
demeurant 16 avenue de la Paix à 67000 STRASBOURG,

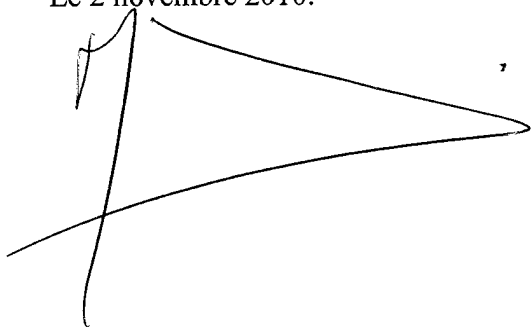
Agissant en qualité de Président de la Société CABINET MICHEL LEVY & ASSOCIES,
Société par actions simplifiée au capital de 192 000 euros, immatriculée au registre du
commerce et des sociétés sous le numéro 728 504 135 RCS Strasbourg.

Déclare, conformément aux dispositions de l'article R 123-110 du Code de commerce :

Que les sièges sociaux antérieurs de la Société CABINET MICHEL LEVY & ASSOCIES
ont été les suivants :

- 9 rue d'Andlau à 67800 HOENHEIM,
du 26 SEPTEMBRE 1972 au 15 JUIN 2003
- 2 rue du Vieux Marché aux Vins à 67000 STRASBOURG,
du 16 JUIN 2003 au 14 NOVEMBRE 2010
- 39-41 rue du Jeu des Enfants à 67000 STRASBOURG,
à compter du 15 NOVEMBRE 2010.

Fait en deux exemplaires.
A STRASBOURG.
Le 2 novembre 2010.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Jérôme Levy, the President of the company. The signature is written over the text 'Le 2 novembre 2010.'